

Aux soins intensifs, elle se fait voler son argent

24 h
20/07/10
5276

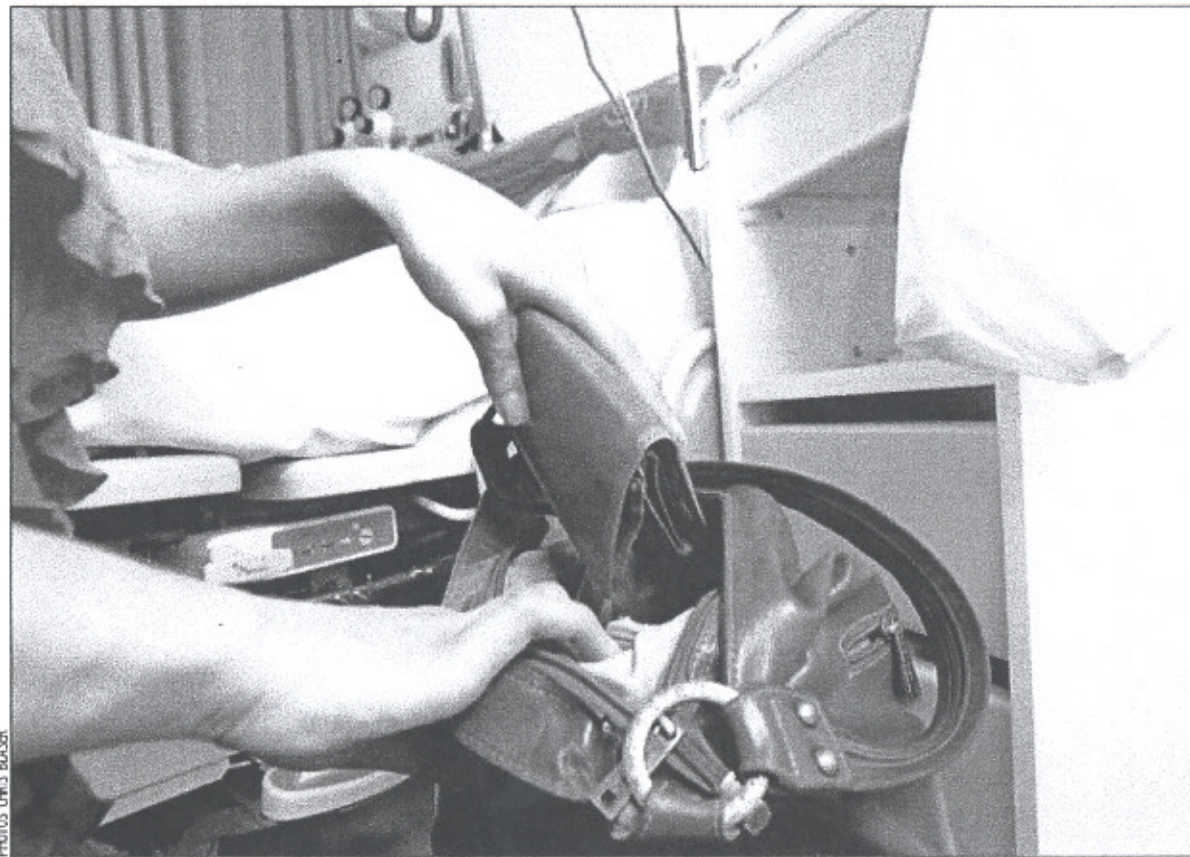
RÉVOLTANT

Des voleurs ont dépouillé une grand-maman de 82 ans durant son séjour à l'hôpital. Après enquête, le cas ne semble pas isolé. Explications des principaux acteurs.

MARC GISCLON

Janine et sa famille n'en croient toujours pas leurs yeux. Cette grand-maman de 82 ans est hospitalisée à Morges lorsque des gens malintentionnés en profitent pour lui voler le contenu de son porte-monnaie, soit environ une trentaine de francs. Durant son séjour, Janine navigue entre sa chambre et les soins intensifs. Ses affaires ne suivent pas toujours. Un jour, elle demande à sa fille de lui faire une course. En prenant son sac, cette dernière se rend compte que le porte-monnaie de sa maman est vide. «Ils ont pris tout l'argent, soupire Anne-Lise, la maman de Janine. Les affaires sont restées deux jours sans surveillance dans la table de nuit. C'est durant cette période qu'ils ont agi.» Le cas ne semble pas isolé. «Quand nous avons parlé de la situation à une infirmière, celle-ci a soupiré en nous disant qu'elle en avait marre. Un cas similaire venait de se produire quelques jours plus tôt.»

Patients prévenus



PHOTOS CHRIS BLASER

tal de décliner toute responsabilité en cas de disparition de biens. «Les patients volés ne peuvent presque jamais obtenir gain de cause, regrette Ursula Aubry, infirmière conseil de l'Organisation suisse des patients. Durant toute ma carrière, je ne me souviens que d'un cas où l'objet disparu a été remboursé. Il s'agissait de l'appareil auditif d'un patient d'une valeur de

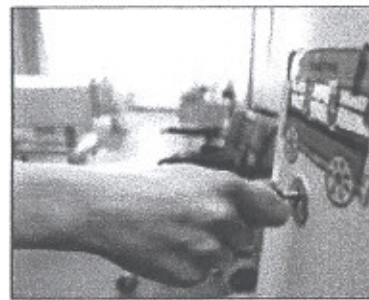
Le problème est plus compliqué aux urgences. Plusieurs heures après y être entré, souvent hors d'état de s'occuper de ses affaires, il arrive qu'un patient constate qu'il lui manque quelque chose. La situation interpelle du côté du CHUV, la plus grande cité hospitalière du canton. «Dans ce cas, une investigation est faite. Si le dommage est supérieur à 500 francs, nous invitons

plainte pénale, de manière à tenter d'identifier les éventuels auteurs de ces vols, précise Albert Crespo, chef de l'unité juridique du CHUV. Si l'investigation révèle des négligences dans la gestion des effets personnels des patients, la situation est réglée par le service juridique de l'hôpital, qui procédera au dédommagement du lésé.»

Désormais, afin de contrer le

SANS SCRUPULE

Comme dans cette reconstitution, certains employés n'hésitent pas à voler l'argent et les objets de valeur que les patients gardent dans leur chambre durant leur séjour. Chaque année au CHUV, ce sont jusqu'à trois collaborateurs qui sont pris la main dans le sac et renvoyés sur-le-champ. Afin de contrer le phénomène, les établissements hospitaliers ne lésinent pas sur la sécurité, et mettent notamment à disposition des patients des armoires personnelles pouvant être fermées à clé.



ne lésinent plus sur la sécurité. Au CHUV, une dizaine d'agents de sécurité patrouillent 24 h sur 24 h et couvrent l'ensemble de la cité hospitalière. Malgré la présence des Securitas, Darcy Christen, porte-parole du CHUV, dénombre tout de même 150 disparitions signalées chaque année. «Un chiffre à nuancer, précise-t-il. Le plus souvent, ces objets réapparaissent sous les oreillers

Ce genre de cas est relativement rare, assure-t-on à l'hôpital. «Sur nos cinq sites, une dizaine de vols déclarés par les patients sont en moyenne recensés chaque année», explique Lilyane Impalà, cheffe de projet en communication de l'Ensemble hospitalier de La Côte. Nous prévenons les patients de ne pas venir à l'hôpital avec leurs valeurs. Dans le cas contraire, des armoires personnelles, qui peuvent être fermées à clé, sont à disposition des patients dans leur chambre, et un coffre l'est également à la réception.» De manière générale, les mesures entreprises permettent à l'hôpi-

900 francs.»

Collaborateurs volés et voleurs

Les vols dans les hôpitaux ne se font pas uniquement au détriment des patients. «L'institution et les collaborateurs sont aussi touchés», précise Laurent Meyer, responsable de la sécurité au CHUV. Parmi les disparitions matérielles, ce sont les téléphones portables qui sont le plus souvent concernés. «Une quinzaine de vols sont déclarés chaque année. Nous déplorons également la

disparition de quelques ordinateurs dans les bureaux des collaborateurs.» Rayon médicaments par contre, les mesures de sécurité empêchent tout intrus d'y accéder. Une information confirmée par Lilyane Impalà, cheffe de projet en communication de l'Ensemble hospitalier de La Côte: «Le stock de médicaments se trouve à la pharmacie centrale, qui est très bien protégée. Dans les

services, les stocks sont également sous protection, ce qui fait que nous ne déplorons pas plus d'un vol par année.»

Avec la présence d'agents de sécurité au CHUV, Laurent Meyer aurait espéré plus souvent mettre la main sur les voyous qui sévissent dans la cité hospitalière. Mais la situation n'est pas si simple: «Le CHUV est une véritable ville, qui compte plus de 6000 habitants. L'institution

fonctionne de manière portes ouvertes. Ce sont des gens habillés comme vous et moi qui s'infiltrent dans les chambres et dérobent les valeurs de patients et de collaborateurs qui n'ont pas fait l'effort de les mettre en sûreté. Il nous arrive cependant de prendre le voleur la main dans le sac. Chaque année, ce sont jusqu'à trois collaborateurs de l'hôpital qui sont renvoyés sur-le-champ pour cette raison.» ■